



16.11.2010 - 12:31 Uhr

Conseils Cipi: Danger d'incendie provenant des cheminées - pour que la soirée au coin du feu ne se transforme pas en cauchemar

Berne (ots) -

Conseils de sécurité du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi

Pendant la saison froide, les cheminées et les fourneaux sont chaque jour à l'origine d'au moins deux incendies. Suivez les conseils de sécurité simples du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi, afin que la soirée romantique au coin du feu ne dégénère pas en catastrophe.

Les incendies dus à des cheminées ou des fourneaux sont le plus souvent provoqués par des jets d'étincelles ou la chute de bûches du foyer. Un rideau métallique ou un vitrage permettent de s'en protéger. "Malgré le charme particulier d'un feu ouvert, il faut toujours garder fermés le rideau métallique ou le vitrage devant le foyer", explique Kurt Steck, expert en protection incendie du Cipi.

Des incendies surviennent aussi régulièrement à cause de l'inflammation d'objets déposés sur la cheminée ou de vêtements mis à sécher. "Beaucoup de gens ne connaissent plus les précautions indispensables à prendre avec le feu nu, ils sont imprudents et sous-estiment les dangers", précise Kurt Steck.

Conseils de sécurité du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi:

- N'utilisez la cheminée qu'avec une grille métallique ou un vitrage protecteurs fermés.
- Observez une distance de sécurité suffisante entre la cheminée et les matériaux combustibles tels que les tapis et les rideaux.
- Laissez refroidir les cendres pendant au moins 48 heures ou arrosez-les d'eau; éliminez-les uniquement dans un récipient incombustible.
- Il est interdit par la loi de brûler des déchets dans la cheminée ou dans le fourneau.

Si, malgré toutes les précautions, un incendie devait éclater, suivez l'ordre de priorité: alarmer (sapeurs-pompiers 118) - sauver - éteindre.

Contact:

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi
Tél.: +41/41/727'76'77
E-Mail: media@bfb-cipi.ch